



Conclusion générale PERSPECTIVES DE RENFORCEMENT DES DIALOGUES ENTRE DISCIPLINES A PROPOS DE LA DIMENSION SPATIALE DES MOBILISATIONS

Régis Keerle, Yvon Le Caro

► To cite this version:

Régis Keerle, Yvon Le Caro. Conclusion générale PERSPECTIVES DE RENFORCEMENT DES DIALOGUES ENTRE DISCIPLINES A PROPOS DE LA DIMENSION SPATIALE DES MOBILISATIONS. Presses Universitaires de Rennes. Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques, 2011, Collection Géographie sociale, 978-2-7535-1732-5. halshs-01178345

HAL Id: halshs-01178345

<https://shs.hal.science/halshs-01178345>

Submitted on 19 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**PERSPECTIVES DE RENFORCEMENT DES DIALOGUES ENTRE DISCIPLINES
A PROPOS DE LA DIMENSION SPATIALE DES MOBILISATIONS**

RÉGIS KEERLE & YVON LE CARO

Cet essai, produit en conclusion d'un ouvrage pluridisciplinaire, vise à laisser ouverte la possibilité d'une progression du dialogue entre disciplines sur la question de la dimension spatiale des mobilisations et espère éviter le piège d'une synthèse réductrice à leur plus petit dénominateur commun. Malgré les pétitions de principes et les nombreuses tentatives concrètes, les conditions d'un dialogue dépassant la prudente juxtaposition des cultures disciplinaires au sein des sciences anthroposociales sont en effet difficiles à réunir. Elles sont rendues plus complexes par l'obsession récente pour l'indexation des références. Tout chercheur, se plaçant dans le régime du plan (Thévenot, 2006), pourrait s'interroger avant de s'engager dans cette voie : que vaut la citation d'un-e auteur-e évalué-e dans une discipline par un-e auteur-e d'une autre discipline ? Que vaut de publier dans une collection réputée d'une autre discipline que la sienne ?

Pourtant la pertinence de la rencontre entre les disciplines anthroposociales s'est encore vérifiée depuis les terrains d'application du programme « Mobilisation des acteurs et gestion intégrée des espaces » (MAGIE) jusqu'au présent ouvrage en passant par l'ensemble des communications au colloque « Espaces de vie, espaces enjeux ». Le travail de sélection effectué pour construire cet ouvrage ne s'est pas plus inscrit dans une perspective de normalisation des textes à portée disciplinaire que la réflexion qui a été exposée dans l'introduction générale. Bien que les coordinateurs de l'ouvrage aient privilégié sa cohérence thématique, leur objectif n'était pas de déboucher sur une illusoire vision uniquement transdisciplinaire de l'approche de la dimension spatiale des mobilisations. Cette conclusion ne feindra donc pas d'ignorer les débats existants et ceux envisageables entre disciplines et entre courants d'analyse concernés par son objet. Elle se place dans une perspective de discussion revendiquée aussi bien en science politique, avec la « controversia » de A. Faure et P. Muller (2007, p. 12) qu'en géographie, avec la « disputatio » proposée par J.-P. Ferrier, J.-P. Hubert et G. Nicolas (2005, p. 274) ou qu'en sociologie, avec « l'incertitude » relevée par J.-M. Berthelot (1996, p. 164).

S'il était logique de construire le plan de l'ouvrage en prenant comme fil directeur les formes des mobilisations dans un continuum allant des plus subjectives et ordinaires aux plus institutionnalisées, réaliser une synthèse complémentaire à l'introduction mais prenant acte de la diversité des thèmes abordés et des approches retenues par les contributeurs de ses vingt et un chapitres a constitué un défi. Il s'agit en quelque sorte, après la restructuration de l'approche des mobilisations relatives à l'espace proposée par l'introduction, de contribuer à la cohérence de l'ouvrage en développant quelques pistes supplémentaires d'une lecture transversale de ses différents apports. Nous proposons de relever ce défi en deux temps, la première section étant consacrée d'abord à une analyse de la diversité des contextes spatiaux des mobilisations puis à une proposition de relecture des acceptions de la notion d'espace employées par l'ensemble des auteurs, la seconde visant, après un bref retour sur la question de l'interdisciplinarité, à esquisser leurs apports à la notion de temporalités des mobilisations.

Cette conclusion est effectuée de manière dialogique en relation avec les cadres d'analyse des mobilisations exposés dans l'introduction de l'ouvrage. Elle comprend une dimension prospective, élaborée dans l'attente d'une poursuite des échanges initiés lors du colloque « Espaces de vie, espaces enjeux ». Ainsi prendra sens l'appel au renforcement des dialogues entre disciplines figurant dans son titre. Précisons enfin que les références à chacune des contributions ne visent pas, bien entendu, à en réduire la portée aux seules caractérisations qui leur sont attribuées ici et qui n'engagent que les auteurs de cet essai.

1. Articulation des actions, mise en regard des contextes et notion d'espace

Espace physique, topologique, public : les différentes qualifications de l'espace mentionnées dans la figure 2 de l'introduction générale étaient, au début du programme de recherche MAGIE, autant de propositions de délimitations de cadres d'analyse et de contextes d'observation, propositions a priori aussi incertaines dans leur épaisseur conceptuelle¹ que la notion de mobilisation dont l'équipe de recherche a souhaité interroger toute l'étendue des significations. Si l'on considère l'espace comme l'une des dimensions de la structuration des rapports sociaux issue de l'action (passée ou présente), toute réflexion relative à l'espace doit prendre en compte la diversité des logiques d'action des entités qui structurent ces rapports et conséquemment la diversité des rôles que joue l'espace dans ces actions. Cette diversité, rencontrée dans le programme MAGIE, nous a amenés à distinguer des espaces-enjeux, tels le centre-ville de Rennes et l'espace agricole sur la frange urbaine, et des enjeux spatialisés, comme la gestion de l'eau en Bretagne. L'on peut considérer qu'il s'agit là d'une distinction relative à la configuration effective des interdépendances et des dynamiques « sociospatiales » permettant l'acquisition d'un vocabulaire partagé entre disciplines. De même, l'introduction a déjà proposé des élaborations structurelles de la prise en compte de l'espace dans l'analyse des mobilisations adaptées à la perspective de leur analyse séquentielle ainsi qu'à celle de leurs différents types et formes. Cette première relecture des différents chapitres de l'ouvrage permet de détailler plus avant les différentes déclinaisons possibles, relativement à la notion d'espace, de cette grammaire de l'étude des mobilisations.

Une première série de remarques concerne la diversité des situations observées en fonction des cadres spatiaux retenus dans différents chapitres de l'ouvrage. Elle s'appuie sur les distinctions entre les mobilisations des acteurs ordinaires et celles d'acteurs inscrits dans des instances et dispositifs politico-institutionnels tout en prenant en compte les enchevêtrements de leurs actions pour tester la pertinence de notre manière de les schématiser (fig. 2 de l'introduction générale). Introduisant une grille de lecture de la notion d'échelle des phénomènes sociaux, elle ouvre la voie à un second moment qui propose d'utiliser un de ses registres pour expliquer les fondements de la diversité de l'usage de la notion d'espace selon les cadres d'analyse choisis par les chercheurs, donc, indirectement, selon les disciplines.

1.1. Diversité des contextes de mobilisation

Après une entrée en matière exemplifiant la complexité des hiérarchies entre acteurs des mobilisations, cette première série de remarques relatives aux contributions de l'ouvrage les plus centrées sur l'analyse de terrains concrets se penche sur les différents processus susceptibles de conduire à une extension des mobilisations depuis le niveau des acteurs ordinaires jusqu'à celui des acteurs institutionnels. Elle se clôt par le relevé de différences et de régularités dans les formes de relation entre ces types d'acteurs selon les contextes étatiques.

1.1.1. Complexité des contextes d'interactions

Plusieurs contributions permettent la mise en rapport de la notion de hiérarchie enchevêtrée des acteurs avec celle des enchevêtrements d'échelles de l'action et des différentes formes de mobilisation

¹ Il suffit par exemple de se référer à la définition de la topologie proposée dans le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Lévy & Lussault, 2003) pour s'en convaincre.

qu'elle peut recouvrir. Leurs enseignements témoignent de la complexité des situations, laquelle complexité, à l'image de la complexité du social, a suscité l'essor d'analyses mettant entre parenthèses les processus de reproduction structurelle des différences de capacités d'action des acteurs sociaux, conduisant parfois à la vision d'un espace public en perpétuelle recreation. Or, qu'il s'agisse par exemple des différences d'attitudes entre adolescents (chap. 2), de la cohabitation entre Juifs et Arabes dans des implantations juives de Galilée (chap. 5) ou des marges d'action dont disposent les chiffonniers du Caire (chap. 7), ces processus de reproduction des hiérarchies sociales sont confirmés dans différents chapitres de l'ouvrage. Cependant, ces exemples montrent également que les hiérarchies entre acteurs ne se réduisent pas aux relations entre acteurs politico-administratifs et acteurs ordinaires, particulièrement visibles dans le cas du ramassage des déchets au Caire, mais se situent aussi au sein des groupes d'acteurs (chap. 2 et 5), groupes eux-mêmes définis en partie par les contextes d'observation retenus par les chercheurs. Bien entendu, cette distinction est relative selon les phénomènes analysés, comme le montre le cas étudié en Israël, où les différences de proximité avec les institutions politico-administratives (ici l'Etat israélien) selon les acteurs ordinaires se traduit par des différences de sens accordés à l'espace, aussi bien à l'échelle locale que nationale. On voit également à cette occasion que la prise en compte de plusieurs échelles d'analyse dans l'objectivation conduit à la mise en question de la pertinence d'une vision globale du rapport entre acteurs ordinaires et institutions politico-administratives, certains groupes sociaux se considérant plus légitimes que d'autres à occuper un espace local pourtant inclus dans un espace national démocratique. Cette remarque peut aussi s'appliquer, à propos de leurs modes de gestion de l'espace, aux groupes d'acteurs politico-administratifs différenciés selon leurs niveaux de compétences : dans l'agglomération clermontoise, des élus communaux poursuivent une politique d'extension urbaine contraire aux objectifs intercommunaux auxquels ils ont souscrit (chap. 16). Mais la démocratie n'est-elle pas, « *par essence, anisotrope* » (Bussi, 2001) ?

1.1.2. Distinguer différentes échelles d'analyse et différents processus

Tout investissement des acteurs ordinaires n'appelle pas systématiquement une analyse des hiérarchies sociales qui les concernent. Et nul doute que dans certains contextes l'indétermination relative des structures sociales autorise une diversité importante d'engagements dans les rapports aux espaces de proximité, au point que ne se constitue pas nécessairement d'enjeu dépassant le cadre de chaque individu (chap. 1). Mais quand une mobilisation structurée et protestataire conduit à la remise en cause de la spatialité de l'ordre social gérée par les acteurs politico-administratifs, comme dans le cas de la revendication identitaire kabyle (chap. 10), le type d'enjeu change avec le type de configuration examiné, ce qui amène nécessairement à changer le type d'analyse et dans le même temps la qualification de l'espace concerné, sinon sa place dans l'analyse. Par exemple, en appliquant les catégories d'analyse d'Y. Le Caro sur le terrain de Tizi-Ouzou, on peut faire l'hypothèse que les topologies personnelles de nombreux habitants soient marquées par une dimension identitaire kabyle. L'espace de vie devient alors espace-enjeu, comme dans l'exemple des pratiques festives dans l'espace urbain central rennais (chap. 21), et l'on passe de l'espace concret à l'espace abstrait (aux sens donnés à ces expressions dans l'introduction générale) ou du sens urbanistique au sens sociopolitique du concept d'espace public : en l'occurrence, à Tizi-Ouzou, la ville se tribalise. Comment alors comprendre les ressorts de ces changements de qualification de l'espace ? En prolongeant la réflexion sur les échelles esquissée dans l'introduction.

M. Grossetti (2007) a développé une réflexion sur les échelles d'analyse en sciences sociales, sans se focaliser sur l'échelle individuelle mais en prenant aussi en compte les situations « où les acteurs n'existent qu'à l'état de groupes ou de catégories ». Il propose de remplacer l'opposition classique entre « micro » et « macro » par une distinction analytique entre échelles des masses (de l'acteur individuel aux grandes masses humaines), des durées (des temps de l'immédiateté à ceux dépassant la vie humaine) et des domaines d'actions (des plus spécialisés comme des situations de travail aux moins spécialisés comme des situations de consommation). Nous avons déjà relevé dans le cas des implantations juives de Galilée (chap. 5) l'intérêt de la prise en compte de ces questions d'échelle dans l'analyse. Esquissons une généralisation de cette posture analytique appliquée à la question des mobilisations. Lorsque l'investissement des individus-acteurs ordinaires ne concerne que de petits effectifs, à propos d'actions relativement éphémères, dans le cadre d'un domaine d'action assez spécialisé, sans s'articuler aux mobilisations des acteurs politico-institutionnels,

l'enjeu que peut constituer le cadre spatial de la mobilisation reste faible. A l'inverse, lorsque le contexte de ces investissements se situe à une échelle plus large, c'est à dire que le nombre d'individus concernés s'avère suffisamment important, que le domaine d'action se généralise ou que l'échelle de temps concernée aboutit à une forme d'institutionnalisation, l'enjeu spatial (ou spatialisé) se développe. Les trois échelles, mais particulièrement la durée, concourent à l'intégration des acteurs individuels dans une forme d'action collective face à laquelle les acteurs politico-institutionnels ne peuvent rester indifférents parce qu'elle perturbe la stabilité de la spatialité de l'organisation sociale établie.

La construction d'un tel enjeu peut résulter de processus si divers qu'il serait illusoire d'en dresser ici une liste. Indiquons simplement, en référence aux contributions de cet ouvrage et en nous inspirant librement de la manière dont M. Grossetti caractérise les processus qui conduisent à ce qu'une action ne se résume pas à une reproduction des structures sociales, quelques voies d'explication de la construction des enjeux spatiaux. Peuvent ainsi intervenir des processus de sédimentation, lorsque des individus à forte stabilité résidentielle parviennent à construire une compétence spatiale locale (chap. 8) ; des processus d'agrégation, par exemple lorsqu'une augmentation des flux automobiles est gérée par un aménagement des infrastructures routières (chap. 19) ; des processus de crise, comme lorsqu'une politique de ramassage des déchets change brutalement (chap. 7).

1.1.3. L'action publique entre démocratie et participation selon les États

S'agissant de l'action publique, si dans « l'espace du contrat » des États démocratiques (Retaillé, 2009), il semble bien que l'usage régulier du régime de la justification soit fréquemment devenu un ingrédient incontournable de la reproduction ou de l'élaboration structurelle des sociétés, plusieurs chapitres rappellent que dans une large partie du monde l'autorité, sinon la violence, mettent régulièrement un terme et des bornes aux risques de ce que les acteurs les plus puissants considèrent comme un dérapage des mobilisations. Bien entendu, il n'y a là nulle fatalité géographique mais un continuum et des discontinuités dans le processus historique vécu par les habitants de la planète. Ainsi, dans les États démocratiques la coercition existe aussi, ne serait-ce que par les normes : les acteurs peuvent tenter d'y échapper, y compris en toute conscience des risques pris à cette occasion (chap. 3). Par ailleurs, certaines situations sont relativement ubiquistes : le droit d'expropriation s'applique aussi bien dans une ville éthiopienne (chap. 6) que dans d'autres sites classés au patrimoine mondial dans des États plus démocratiques. De même l'établissement d'une géographie mondiale de la participation révélerait que celle-ci n'est pas systématiquement moins fréquente dans les États usuellement qualifiés comme « en voie de développement » que dans les États développés démocratiques, même si cela y résulte souvent d'injonctions internes ou externes, d'inspiration libérale, dans le cadre de réformes de l'Etat (Lulle, 2002). Toutefois, à quoi s'agit-il de participer ? Les exemples de mobilisations plus coopératives que conflictuelles entre acteurs politico-administratifs et acteurs politiquement mobilisés montrent que seule l'acquisition d'une capacité d'expertise minimale de la dimension spatiale d'un phénomène circonscrit permet à des acteurs ordinaires de participer à l'élaboration structurelle programmée d'un espace, c'est-à-dire à son aménagement. Ainsi des modes de transport « doux » à Nice (chap. 8) ou du projet architectural ou urbain en général (chap. 12). Sinon, la participation aux régulations des usages de l'espace se limite à des tâches déjà pré-circonscrites, telles que l'organisation des abords des lieux de prière (chap. 4), voire pré-conçues comme la mise en place de plages urbaines (chap. 15) ou la promenade sur les chemins ruraux (chap. 20) ; tâches définies par certains acteurs pour d'autres acteurs plus ordinaires et se sentant moins concernés par cette élaboration structurelle (chap. 14).

1.2. Usages de la notion d'espace selon les cadres d'analyse

La manière dont M. Grossetti applique sa réflexion sur les échelles d'analyse en sciences sociales à différents domaines qui constituent autant de cadres de régulation des contextes d'action (l'agriculture pour l'exploitant agricole, le système cairote de gestion des déchets pour les *zabballîn*, etc.) permet d'inviter à l'approfondissement des dialogues entre disciplines visé par cette conclusion. Il présente en particulier ces domaines (travail, famille, santé...) comme autant de « mots qui font sens pour les acteurs sociaux [...] aussi bien que pour les sociologues qui tendent à se spécialiser » en fonction de la reconnaissance de leur

spécificité, et affirme parallèlement que « l'on peut définir des contextes sur une base géographique. Des nations, des villes, des régions peuvent présenter suffisamment d'homogénéité [...] pour qu'on doive en prendre en compte la spécificité » (Grossetti, 2007). L'on retrouve ici une illustration classique, mais inhabituelle car ne provenant pas de la géographie, de la distinction entre « social » et « spatial ». Nous proposons de voir dans cette distinction sur le rôle plus ou moins structurant de l'espace dans la configuration des contextes, non pas un simple réflexe de démarcation disciplinaire, mais la reconnaissance de la diversité des modes de structuration des rapports sociaux en fonction des phénomènes observés et, dans le cadre de cet ouvrage, en fonction des types d'actions étudiées, qu'elles débouchent ou non sur des mobilisations.

Pour illustrer la pertinence de cette conception, nous pouvons l'appliquer à l'ensemble des chapitres de l'ouvrage, d'abord aux contributions plutôt axées sur des analyses relatives aux pratiques dans l'espace concret, puis à celles qui, tout en se référant à des données empiriques, privilégient les propositions à visée généralisatrice.

Dans certaines études, l'espace n'est avant tout qu'un élément de la configuration étudiée, mais pas le plus structurant, qu'il s'agisse d'un quartier pour des adolescents (chap. 2), des morceaux d'une ville pour des tagueurs (chap. 3) ou des abords de lieux de prière islamique dans une grande ville française (chap. 4). Dans d'autres, un ou des espaces circonscrits constituent l'élément le plus structurant de l'objet d'étude : soit les analyses en étudient globalement la production à partir de référentiels mobilisateurs tels que l'urbanisme temporaire (chap. 15) ou la lutte contre l'étalement urbain (chap. 16), soit elles y explorent des processus partiels tels que la patrimonialisation (chap. 6), l'internationalisation d'une capitale (chap. 9), la mise en œuvre d'une politique de déplacements (chap. 8) ou l'évolution des conditions d'accès à l'espace agricole périurbain (chap. 20). Dans ce dernier cas, toutefois, N. Souchard insistant sur la rupture que risque de constituer la mise en scène sélective de la fonction récréative de cet espace au détriment de sa fonction agricole, les spécificités des contextes spatiaux des différentes communes concernées ne sont pas les seuls éléments structurants du cadre d'analyse. Ceci illustre le fait que notre partition ne vise qu'à typifier des profils d'analyse plus ou moins étanches et situés sur un continuum. L'hybridation de ces profils est nette dans l'étude des pratiques festives à Rennes, mises en perspectives avec d'autres cas en France ou à l'étranger afin de déterminer leur degré de spécificité (chap. 21). Le choix du contexte d'observation des zabbalîn du Caire s'avère également particulièrement propice à cette hybridation dans la mesure où l'analyse de B. Florin met en valeur la relation dialectique entre la position sociale des zabbalîn dans la société cairote et sa dimension spatiale (chap. 7). Dans l'étude de N. Amrouche sur les Arouch à Tizi-Ouzou (chap. 10), caractéristique d'une discipline, l'anthropologie, où la question du partage entre les significations de l'emploi des termes « spatial » et « social » ne se pose pas dans les mêmes termes qu'entre la géographie et d'autres disciplines, ces deux instances sont fusionnées.

Lorsque leurs auteurs se situent prioritairement, pour ce qui concerne les rapports à l'espace, à des degrés de généralisation plus élevés, cette partition entre les études qui mettent l'accent sur la dimension spatiale des configurations et celles où l'espace constitue la forme principale définissant celle-ci devient moins nette. Deux analyses privilégient plutôt la première orientation : J. Le Maire caractérise l'espace (au sens sociologique du terme cette fois) des variations de la culture professionnelle du groupe social des architectes et urbanistes (chap. 12) tandis que L. Mathieu applique une lecture des dimensions spatiales des mobilisations protestataires au contexte d'observation de la prostitution de rue (chap. 11). La seconde orientation est illustrée par deux voies de lecture, à partir de contextes d'observation partiellement sécants (le quartier rennais de Villejean), du rapport des mêmes acteurs ordinaires à leur espace de résidence (chap. 1 et 19). D'autres travaux se caractérisent par un positionnement hybride de l'analyse, qu'il s'agisse de combiner l'analyse des différents types d'attitudes des acteurs ordinaires face à des projets de développement local avec celle des caractéristiques de ces derniers (chap. 14), de pointer les limites de la qualification urbanistique des problèmes sociaux par le discours de l'action publique (chap. 13), d'appliquer le concept de « régime de territorialité réflexif » aux mobilisations (chap. 18) ou d'argumenter sur la pertinence de l'application de la grille de lecture historique de la démocratisation de N. Elias à l'étude des processus de construction d'espaces à Bruxelles (chap. 17).

Même si, tournant spatial des sciences sociales et tournant sociétal de la géographie obligent, il n'est plus toujours possible de distinguer les affiliations disciplinaires des auteurs en fonction de la distinction que nous venons d'opérer, les textes des géographes se distinguent néanmoins souvent par l'accent mis dans leurs analyses sur les caractéristiques locales de l'espace concret, comme les formes de la transition entre ville et campagne à Rennes (chap. 1), les formes de l'habitat populaire à Harar (chap. 6) ou au Caire (chap. 7) ou bien les supports possibles pour les tags à Caen dans quatre zones « parcourues dans leur intégralité au fil des rues, des coins et des recoins » (chap. 3). On peut par ailleurs considérer la cartographie comme un symptôme de ce marquage disciplinaire, une innovation récente dans ce domaine comme les cartes y traduisant explicitement le tournant sociétal de la géographie (chap. 19). Signalons enfin que les contributions de chacun des chercheurs concernés témoignent de leurs différents degrés d'acculturation pluridisciplinaire.

2. De la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité : balises orientées par les temporalités des mobilisations

C'est au sein des contributions visant les degrés de généralisation les plus élevés qu'apparaissent le plus explicitement les questions de relations entre disciplines. Ainsi le fait que les géographes « s'aventurent peu sur le terrain de la dimension spatiale et territoriale des mobilisations politiques » (chap. 18) peut-il expliquer que la géographie n'apparaisse que dans ses productions anglo-saxonnes dans le corpus de références mobilisé par L. Mathieu (chap. 11) : pluridisciplinarisation au-delà de l'Atlantique, disciplinarisation en deçà ?

Si la notion de pluridisciplinarité ne paraît pas ambiguë, qu'entend-on ici par « interdisciplinarité » ? Rappelons d'abord modestement mais fermement qu'il « n'y a pas d'accord épistémologique sur le(s) critère(s) de classification » des disciplines (Boure, 2000, p. 7), encore plus « si l'on sort des frontières nationales » (ibid.), comme en témoigne à nouveau l'exemple qui précède. Considérons donc, dans le cadre de cet ouvrage, qu'il s'agit d'une interdisciplinarité entre sciences sociales et non, par exemple, de celle qui peut relier sciences anthroposociales et sciences de la nature.

Ensuite, quelles sont les postures en jeu ? Ni appel interdisciplinaire de circonstance, ni réduction aux risques de la transdisciplinarité, cette conclusion a précédemment souhaité montrer comment la compréhension des différents usages de la notion d'espace pouvait enrichir les dialogues entre disciplines et donc souligner l'intérêt de tenter de surmonter les « obstacles liés au cloisonnement disciplinaire » (ibid., p. 13). Après un premier moment plutôt consacré à la diversité des contextes retenus par les auteurs dans leurs approches des mobilisations, le temps est maintenant venu de proposer une esquisse d'analyse permettant de « recoller les parties avec un tout » (ibid., p. 12), celui de la notion de temporalités.

2.1. Temporalités : des structures aux situations comme moteurs d'interdisciplinarisation

C'est donc pour tenter, comme P. Renno (chap. 5), de nous affranchir des « carcans disciplinaires » que nous avons esquissé, dans le cadre du programme MAGIE et en liaison avec les cadres d'analyse présentés dans l'introduction de cet ouvrage, un réseau de concepts qui vise à baliser les notions employées en particulier par la géographie, la science politique et la sociologie. Nous avons ainsi distingué ce qui relève de la structuration préalable des rapports sociospatiaux, ce qui relève des dynamiques situationnelles et interactionnelles entre acteurs et ce qui relève de la reproduction ou de la transformation structurelles (cf. figure 1 de l'introduction générale). Nous proposons d'autre part de distinguer deux approches possibles à l'égard des acteurs : l'une, externe, positionne les acteurs dans le champ social, l'autre, compréhensive, tente de saisir leurs expériences. Le tableau 1 résume le positionnement privilégié des différents concepts retenus dans le cadre de cette esquisse, étiquetés selon leurs usages disciplinaires les plus récurrents, les degrés d'acculturation pluridisciplinaire propres aux chercheurs de chacune des disciplines retenues devant être pris en compte pour nuancer le caractère réducteur de cet étiquetage.

L'objectif de cette seconde section étant de confirmer, après l'introduction de l'ouvrage, l'ambition de sa mise en cohérence, nous proposons une relecture de ses chapitres en accord avec l'approche dialectique des rapports entre structures et acteurs prônée par M. Archer, qui « s'applique tant au niveau macroscopique que microscopique, tant à de grandes périodes historiques qu'à de courts intervalles de temps » (Archer, 1998, p. 20). Cependant, à l'exception du travail d'Y. Bonny (chap. 21) qui s'est inscrit pleinement dans ce cadre d'analyse, les analyses présentées dans l'ouvrage n'offrent pas toujours la possibilité de fixer un cadre temporel simple aux mobilisations étudiées². En particulier, les délimitations des périodes de mobilisation ne sont pas toujours faciles à établir : dans les situations d'investissement ordinaire étudiées sous l'angle des dynamiques situationnelles et interactionnelles, l'approche compréhensive des acteurs aboutit à privilégier une analyse de leurs milieux temporels (Grossin, 1996) ; dans les situations où interviennent des mobilisations d'acteurs politico-institutionnels, la clôture de leur cadre temporel n'interviendra souvent que dans le futur, comme dans le cas de la gestion publique des pratiques festives juvéniles dans le centre ville rennais (chap. 21). Mais ne s'agit-il pas là d'une question déjà relevée dans les approches plus classiques des mobilisations ? Le concept de « structure de rémanence » (*abeyance structure*) « par lequel les mouvements [sociaux] se maintiennent dans des environnements politiques peu réceptifs et produisent de la continuité d'une phase de mobilisation à une autre³ » (Taylor, 1989, p. 761) relativise par exemple les échelles temporelles de l'analyse. Par ailleurs, la réflexion menée dans la première section nous rappelle que tout diagnostic relatif au caractère d'élaboration structurelle ou de reproduction structurelle des rapports sociaux doit être porté relativement à une échelle des phénomènes relevés dans leurs contextes d'observation. Malgré cette complexité supplémentaire, nous pensons néanmoins possible et utile de revisiter les textes de cet ouvrage au regard de la grille organisant le tableau 1. Ceci afin de permettre une mise en dialogue de ces textes et de préparer de futurs échanges entre courants d'analyse et disciplines sur le thème de la dimension spatiale des mobilisations. Nous retenons comme distinction majeure l'accent mis par certains auteurs sur les dimensions structurelles des rapports sociaux dans lesquels s'inscrivent les mobilisations et celui mis par d'autres sur leurs dynamiques situationnelles et interactionnelles. Dans la mesure où l'impact structurel de ces dynamiques débouche sur un degré de reproduction ou d'élaboration structurelle variable selon les domaines d'action concernés, il a paru préférable, pour ne pas alourdir le propos, d'inclure les commentaires relatifs aux analyses de cet impact dans chacune des deux dernières parties de cette conclusion.

² L'absence d'une entrée consacrée au temps dans le Dictionnaire des mouvements sociaux, contrastant avec la présence d'un article consacré à l'espace dans ce même ouvrage (Fillieule, Mathieu, Péchu, 2009), indique qu'il ne s'agit pas là d'un écueil spécifique à notre ouvrage.

³ Traduit de l'anglais. Une présentation de ce concept existe en français (Joshua, 2009).

	Transversal	Mobilisations sociales ordinaires	Mobilisations politiques ordinaires	Mobilisations politico-institutionnelles
Mise en forme structurelle des rapports sociospatiaux	(PL) Morphologie sociospatiale (PL) Composition sociodémographique	(PL) Saillances et prégnances héritées (S) Régulations culturelles, routines	(G) Territorialités héritées (P, S) Répertoires hérités d'action militante	(PL) Configurations politico-institutionnelles (PL) Échelles et échelons (G) Espace délimité (territoires politico-administratifs) (PL) Régulations juridiques
Dynamiques situationnelles et interactionnelles	(S) Période critique, épisodes	(S) Dynamique des troubles et tensions ordinaires et des formes éventuelles de basculement et de glissement vers les mobilisations politiques	(S) Dynamique des mobilisations militantes (G) Lieux-enjeux, espaces-enjeux, enjeux spatialisés (G) Territorialités émergentes	(P, S) Dynamique de la construction d'un problème public, des dispositifs institutionnalisés d'action publique
Reproduction ou élaboration structurelle	(PL) Reproductions ou transformations morphologiques et sociodémographiques (G) Topomorphose	(PL) Reproduction ou recomposition des saillances et prégnances, des régulations et des logiques d'action	(S, P) Structure de rémanence (<i>abeyance structure</i>) (G, P) Recomposition des territorialités et des répertoires d'action militante	(P) Dépendance de sentier (<i>path dependency</i>) (PL) Reconfigurations des délimitations territoriales, des institutions et des régulations juridico-administratives
Acteurs : approche externe	(S) Dispositions, trajectoires, profils, positions, ressources et contraintes, réseaux	(S) Groupes d'appartenance et de référence, statuts et rôles, habitus, dispositions	(S, P) Trajectoires militantes (P) Défection/prise de parole/loyauté (<i>exit, voice, loyalty</i>)	(P) Définition de problèmes publics, mise sur agenda, arènes publiques, styles d'action publique, référentiels.
Acteurs : approche compréhensive	(S) Expérience sociale, épreuves, logiques d'action, régimes d'engagement (G) Parcours géosocial	(S) Régime de familiarité, épreuves de proximité (G) Espace vécu et approprié (topologies ordinaires, prégnances attractives et répulsives) (PL) Concernement	(S) Régime de l'action en public, épreuves de l'engagement collectif (P) Cadrages (<i>framing</i>) (P) Répertoires d'action (S) Registres de justification	(S) Régime de l'action en public (PL) Catégories de l'action publique institutionnelle (ex : gestion intégrée des espaces, démocratie participative)

Disciplines : géographie (G), sociologie (S), science politique (P), pluridisciplinaire (PL)

Tableau 1 : Esquisse d'un réseau de concepts et notions pour l'étude interdisciplinaire des mobilisations

2.2. Quand l'analyse privilégie la mise en forme structurelle des rapports sociaux

Dans trois chapitres qui traitent prioritairement de la mise en forme structurelle des rapports socio-spatiaux (chap. 1, 3 et 19), la morphologie sociospatiale et ses saillances héritées sont au cœur de l'analyse, même si c'est sous des angles différents, comme nous l'avons vu dans la première section. Par ailleurs, si ces textes de géographes s'appuient plutôt sur une approche compréhensive des acteurs, l'échelle de l'objet d'étude varie beaucoup de l'un à l'autre. Très spécialisée sur le plan social dans le cas des tags urbains relevés par F. Herouard, G. Julien et R. Lariagon (chap. 3), elle se généralise sur le site rennais mais les types d'actions pris en compte diffèrent entre Y. Le Caro qui caractérise à l'échelle d'un quartier les modalités topologiques de parcours depuis le domicile (chap. 1) et R. Keerle qui propose une interprétation cartographique de l'ensemble des espaces verts ou de campagne de proximité pratiqués par une habitante du même quartier (chap. 19). Au-delà de la compréhension des modalités de la reproduction structurelle de leurs configurations sociospatiales, ces différents choix d'analyse induisent des prises de position et donc des débats sémantiques internes à la géographie qui dépassent le cadre de lecture ici employé. C'est à un débat conceptuel comparable qu'engage, à propos de la notion de territoire, le texte de P. Melé (chap. 18), qui fait écho à la périodisation des mobilisations évoquée ci-dessus en y rattachant aussi bien les conflits que les dispositifs participatifs dont sont porteuses les mobilisations locales avant, pendant et après la mise en forme structurelle. L'analyse de L. Mathieu (chap. 11) apporte des perspectives interdisciplinaires à ce type de débat, en particulier au regard de l'acception donnée à la notion de territoire par rapport au positionnement de P. Melé, qui lui attribue donc un sens très extensif, comme à celui exprimé dans le tableau 1, où le terme n'est évoqué précisément que dans le domaine des mobilisations politico-institutionnelles.

O. Chavanon, D. Laforgue et R. Raymond (chap. 14) proposent quant à eux une lecture synthétique des attitudes des acteurs ordinaires impliqués dans des reconfigurations territoriales qu'englobent des projets de développement local⁴. Ce faisant, sans s'attacher plus que les auteurs que nous venons d'évoquer à la dynamique temporelle des mobilisations, ils attirent l'attention sur la diversité des temporalités vécues par les acteurs, surtout ordinaires, et sur la fragilité de l'élaboration structurelle visée dans certains contextes (ici, montagnards) par les acteurs politico-institutionnels. La contribution de J. Le Maire, bien que centrée sur les positions d'un type particulier d'acteurs, les urbanistes, peut quant à elle apporter des éléments de compréhension des différences d'inscription temporelle des mobilisations participatives dans l'architecture et l'urbanisme par le biais de la prise en compte du paramètre de « la temporalité du processus de projet » (chap. 12). P. Genestier et C. Jacquenod-Desforges analysent les caractéristiques d'une forme nouvelle des mobilisations des acteurs politico-institutionnels tout en marquant leur scepticisme quant aux chances de succès à moyen terme de ses objectifs (chap. 13). Enfin l'application de la lecture processuelle de l'espace des interdépendances sociales par N. Elias à leur étude de la mise en œuvre des schémas directeurs bruxellois conduit F. Delmotte et L. Damay (chap. 17) à conclure sur le caractère premier d'une reproduction structurelle, nuancée par des élaborations structurelles étroitement localisées.

2.3 Quand l'analyse privilégie les dynamiques situationnelles et interactionnelles

Différents chapitres traitent prioritairement de dynamiques situationnelles et interactionnelles. Lorsqu'elles sont étudiées de manière privilégiée au niveau des mobilisations sociales ordinaires, la forme structurelle des rapports sociospatiaux reste cependant bien présente en arrière-plan de l'analyse. Elle y apparaît sous le visage des prégnances héritées ressenties par les acteurs : le genre des adolescents chez I. Danic (chap. 2), le risque de fermeture des salles de prière pour les militants associatifs musulmans chez S. Tersigni (chap. 4). Elle y est également évoquée dans sa dimension de mobilisations politico-

⁴ Dans la perspective du dialogue interdisciplinaire ici visé, on remarquera que la réflexion de ces sociologues sur la « structure d'intellectuation épiphanique », expression par laquelle ils qualifient le matériel sémantique du projet de territoire qu'ils évoquent, renvoie pour partie à la notion de topomorphose élaborée par le géographe A. Turco (1997).

institutionnelles, qu'il s'agisse de rappeler leur existence en direction de l'adolescence ou de signaler la norme de l'invisibilisation du culte islamique. Dans ces deux cas, l'analyse centrée sur la dynamique des troubles et tensions ordinaires privilégie la compréhension des modalités de la reproduction structurelle de ces contextes d'observation. S. Tersigni précise cependant quelque peu les dynamiques de l'action des responsables associatifs musulmans visant à pérenniser la localisation des salles de prière : l'agrandissement de leur taille et la multiplication des temps de prière suffit à atteindre ce but.

Dans les situations choisies par P. Bosredon à Harar (chap. 6) et B. Florin au Caire (chap. 7), l'analyse se déplace vers l'articulation entre approche dynamique des mobilisations sociales ordinaires et dimensions politico-institutionnelles, appréhendées autant dans leurs aspects structurels que dynamiques : dans les deux cas, des équilibres entre les pouvoirs locaux et des populations pauvres sont bousculés par un processus explicite de contrôle accru de la ville, sous couvert de patrimonialisation à Harar, de rationalisation de la collecte des déchets au Caire. Dans la contribution de N. Souchard (chap. 20), ce sont les aspects dynamiques des mobilisations politico-institutionnelles qui sont privilégiés par rapport aux deux autres entrées. Dans ces trois cas, compte tenu de la position dominante des acteurs à l'initiative des projets, l'élaboration structurelle domine. A Harar, le processus de patrimonialisation de la ville est un aspect de la nouvelle construction fédérale de l'État éthiopien. Au Caire, la réforme du système de gestion des déchets s'inscrit dans la marche vers la libéralisation économique de l'État égyptien ; la mobilisation des zabbâlin aboutit cependant à des formes de reproduction structurelle de ce secteur. En France, le terrain rennais révèle que le développement des politiques environnementales en contexte périurbain pourrait y conduire à l'invention d'une nouvelle catégorie d'espace, l'espace « agro-naturel ».

D'autres contributions abordent ces dynamiques situationnelles et interactionnelles d'abord par le biais des mobilisations politiques ordinaires. Dans le cas de Nice étudié par S. Moretto (chap. 8), le cadre temporel concerné est court, la mise en forme structurelle des rapports socio-spatiaux mise entre parenthèses et l'élaboration structurelle exhaussée : un collectif associatif est parvenu à y acquérir le statut d'expert dans l'élaboration d'un plan de déplacements urbains. Dans celui analysé par L. Carlier (chap. 9), une approche externe des acteurs, à la fois ordinaires et politico-institutionnels, appliquée à un cadre temporel plus étendu, conduit à une interrogation sur la démocratie participative comme forme d'intégration au projet bruxellois de l'ensemble des acteurs en situation de concernement : le poids de la mise en forme structurelle (ici Bruxelles, capitale nationale et européenne) ne cesse de peser sur les objectifs de leurs mobilisations.

Enfin, d'autres chapitres abordent ces dynamiques situationnelles et interactionnelles d'abord par le biais des mobilisations des acteurs politico-institutionnels. Dans les cas de Paris-Plages et de Bruxelles-les-Bains étudiés par B. Pradel (chap. 15), le cadre d'analyse présente essentiellement deux échelles temporelles imbriquées, la première concernant une répétition de séquences comparables (celles des opérations d'urbanisme temporaire), la seconde se référant à la traduction de ces opérations dans la forme urbaine des sites concernés. Dans les cas traités par S. Ségas et S. Loudiyi (chap. 16), les dynamiques de deux dispositifs institutionnalisés d'action publique, enchâssés dans deux reconfigurations territoriales récentes, débouchent, l'une à Bordeaux sur une élaboration structurelle qui doit composer en particulier avec des territorialités héritées d'acteurs ordinaires, l'autre à Clermont-Ferrand sur une reproduction structurelle habillée, en terme d'objectifs, aux couleurs d'une élaboration structurelle dans le régime de l'action en public.

Deux chapitres se distinguent par rapport à la répartition binaire des contributions qui précède car ils combinent étroitement les dynamiques situationnelles et interactionnelles avec la mise en forme structurelle des rapports socio-spatiaux. En effet, ils intègrent dans l'analyse des premières des échelles temporelles relativement étendues, dont l'héritage se traduit dans l'espace. N. Amrouche (chap. 10) montre ainsi comment la lutte pour la reconnaissance identitaire des mobilisations militantes kabyles alimente un conflit qui s'origine dans les débuts de l'élaboration structurelle de l'État algérien : deux conceptions de l'espace national s'y affrontent dans la même temporalité. Le contexte israélo-palestinien étudié par P. Renno (chap. 5) se caractérise au contraire par l'imbrication de deux échelles temporelles : une forme structurelle vieille d'un siècle (l'entreprise de judaïsation territoriale de l'ex-Palestine menée par l'Agence juive), ayant formé les dispositions de territorialités héritées, se traduit par des registres de justification qui freinent aujourd'hui l'élaboration structurelle d'une déségrégation résidentielle des implantations juives de Galilée.

Notre relecture, dans cette conclusion, de l'ensemble des chapitres de cet ouvrage sous l'angle de la mise à l'épreuve de la pertinence des principaux cadres d'analyse élaborés à l'occasion du programme de recherche MAGIE est nécessairement réductrice. Sa première partie évoque succinctement des questions épistémologiques relatives à l'usage de la notion d'espace qui mériteraient d'être débattues plus longuement, dans un cadre qui pourrait ne pas se limiter à l'analyse des mobilisations. Sa seconde partie a fait l'impasse, informée ou non, sur les nombreux liens, autres que ceux mis en valeur, que l'on peut tisser entre chacune des contributions et le tableau de concepts proposé, à titre provisoire, pour nourrir le dialogue interdisciplinaire envisagé par l'intermédiaire du colloque à l'origine de l'ouvrage. Certains des concepts retenus dans ce tableau (tableau 1), en particulier ceux de trajectoires des acteurs ou de parcours géosociaux n'ont pas été illustrés de manière directe ou très développée, ni par les contributions des communicants au colloque, ni dans les textes ici réunis. Le développement d'approches centrées sur ces concepts n'est, parmi les pistes de dialogue interdisciplinaire qu'il vise à susciter, qu'une des perspectives des éditeurs de cet ouvrage. Celles-ci nous semblent conditionnées par une reconnaissance de la diversité des configurations sociospatiales dans le cadre d'une vision réaliste des rapports sociaux ainsi que par celle de la pluralité des cadres d'analyse légitimes et de leurs dimensions disciplinaires, ce qui ne signifie pas qu'il faille refuser l'évaluation respective de leurs apports.